



Tennis Club de Bernin - Rapport moral – Saison 2020 Assemblée Générale du 4 décembre 2020

Avant de présenter le rapport moral de la saison écoulée, je souhaiterais rendre hommage à un ancien dirigeant de notre association et un ami, le regretté Christian Marouard, disparu accidentellement la semaine dernière. J'ai une pensée émue pour Isabel, son épouse, ses trois enfants et sa famille, à qui j'adresse au nom du club, toute ma sympathie et ma profonde amitié.

Préambule

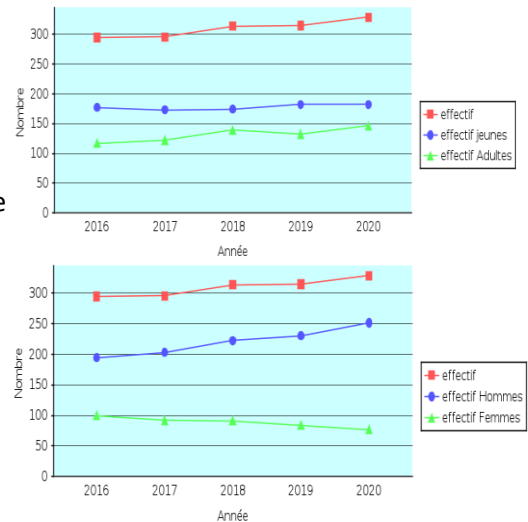
La crise sanitaire qui sévit dans le monde entier nous contraint, pour la première fois de l'histoire du Tennis Club de Bernin, à organiser l'Assemblée Générale annuelle de manière dématérialisée, avec le concours du Comité Départemental de Tennis de l'Isère que nous remercions.

Evolution des effectifs

Loin de présager l'arrivée d'une pandémie quelques mois plus tard, la saison 2019-2020 démarrait sous les meilleurs auspices dès septembre 2019 avec, une école de tennis affichant complet en accueillant plus de 160 enfants, des cours « adultes » et « entreprises » remplis au maximum de leur capacité et l'accueil de nouveaux adhérents.

A la fin de la saison, l'effectif du TCB comptait 328 licenciés et 8 adhérents non licenciés au club, soit 336 inscrits.

En termes de répartitions des catégories (tableaux ci-contre), on peut constater une forte augmentation de licenciés chez les jeunes garçons et les joueurs adultes, une stabilité chez les joueuses adultes et une baisse constante chez les jeunes filles, hélas.



Administration et finance

Daniel Pellegrini, notre trésorier depuis de nombreuses années, a souhaité démissionner de son poste le 15 juillet dernier après avoir été élu au Conseil Municipal de la Ville de Bernin. C'est tout à son honneur car le cumul des deux mandats ne figure pas dans les incompatibilités de fonctions prévues par le Code électoral. Merci Daniel pour ton investissement, ta rigueur et ton expertise qui ont indéniablement contribué à l'essor de notre association. Nous te souhaitons bonne chance dans ton nouveau projet tout en continuant à pratiquer le tennis pour le plaisir. Le Cabinet Paillet & Associés assurera toujours la gestion des états comptables qui seront soumis au trésorier et au Comité Directeur.

Au cours de cette saison particulière, la conjonction de recettes exceptionnelles et de charges allégées, en grande partie grâce aux mesures gouvernementales, a généré un résultat financier largement positif :

- Augmentation du nombre d'adhérents,
- Réception de dons de la part de nouveaux partenaires (merci Julien !),
- Doublement de la subvention versée par la Ligue ARA de tennis,
- Non distribution des prix suite à l'ajournement du tournoi adultes,
- Octroi d'une subvention exceptionnelle de la municipalité pour l'aménagement de l'accueil des courts couverts,
- Prise en charge par l'Etat, pendant plus de deux mois, du chômage des enseignants,
- Obtention du fonds de solidarité,
- Exonération de charges sociales par l'URSSAF.

L'excédent de trésorerie constaté a permis de renouveler une partie du matériel usagé ou manquant (imprimante, table de ping-pong, jeux utiles lors des stages et du Club Junior, etc ...), d'augmenter sensiblement la prime de fin de saison versée aux salariés, de régler plus confortablement le remboursement annuel de 4400 euros à la municipalité, au titre de la participation du Club à la construction des courts couverts et enfin, de renforcer les fonds propres de l'association.

Enseignement

Les entraînements collectifs et les activités des écoles de tennis ont pu se dérouler normalement jusqu'à fin février 2020. Les premières consignes du Ministère des sports ont concerné les personnes de retour des pays les plus touchés par la pandémie dès le 27 février. Puis, à compter du 15 mars, la FFT a demandé d'interrompre toutes les compétitions, les entraînements collectifs et les activités des écoles de tennis jusqu'à la fermeture provisoire de toutes les installations sportives, quelques jours avant l'annonce par le gouvernement, du confinement qui a duré près de deux mois.

La levée progressive du confinement a pu être engagée le 11 mai, en extérieur, en simple, en cours individuels ou en tennis loisir et sous conditions (évolution de la pandémie, respect des consignes sanitaires, acceptation des conditions d'accès sur un formulaire). Anticipant cette sortie, Mathieu et Romain ont proposé aux adhérents, avec l'approbation du Comité Directeur, des formules de cours individuels pour les jeunes du 11 mai au 6 juin, mais aussi dès le 4 juin pour les adultes. Enfin, les cours collectifs enfants ont pu reprendre du 8 au 27 juin et les stages d'été ont pu être maintenus.

Les formules qu'ils ont imaginées ont rencontré un grand succès si l'on se réfère aux nombreux messages de remerciements reçus au club, louant les initiatives des enseignants. Qu'ils en soient remerciés car tous les clubs n'ont pas eu cette opportunité.

Compétition

Comme vous pouvez l'imaginer, les compétitions prévues cette saison ont été annulées ou interrompues en grande partie, à cause de la crise sanitaire. Seules quelques compétitions par équipes ont pu se dérouler fin 2019 : jeunes 15/16 filles, 13/14, 15/16, 17/18 ans garçons et +35 et +45 ans messieurs, avec de bons résultats d'ensemble. A noter que plusieurs jeunes du club se sont distingués en tournois individuels.

Le Tournoi Sénior d'hiver n'a pu aller à son terme, fauché en plein vol par les instructions de la FFT visant à fermer les installations des clubs le 15 mars, puis le tournoi jeunes de mai a été logiquement annulé compte tenu de la situation sanitaire. Seul un TMC (Tournoi Multi-Chances de proximité) accueillant des 2èmes séries messieurs fin octobre a échappé à la crise.

Animation

A l'instar des compétitions, les principales animations de la saison ont dû être annulées. Seules la « Galette des Rois » et la gestion de la buvette par une équipe du TCB lors des « vendredis en Musique » ont pu se dérouler. Malheureusement, la Fête du Tennis, l'animation de septembre, la Fête de la Musique pour laquelle nous avons proposé de tenir la buvette, et bien d'autres événements ont été annulés également.

Le Tennis Club de Bernin fêtera son 40^{ème} anniversaire en 2021. Nous espérons que le contexte sanitaire nous permettra de célébrer cet événement comme il se doit en juin prochain.

Conclusion

Au terme d'une saison inhabituelle, marquée par une crise sans précédents récents, notre association a pu surmonter les difficultés grâce aux aides des pouvoirs publics, de la municipalité et de nos partenaires mais aussi, aux initiatives de l'équipe d'organisation du club dont les salariés qui ont été forces de propositions pour innover et accueillir un maximum d'élèves en sortie de confinement dans le respect des consignes sanitaires. Merci également à nos adhérents qui ont fait preuve d'une compréhension et d'une solidarité remarquables en ces temps difficiles.

Malheureusement, la deuxième vague du Covid-19, qui a touché toute la France depuis trois mois, a déjà fait de nombreuses victimes, paralysé l'économie du pays et les activités sportives. Le FFT et le Ministère des Sports sont tombés d'accord pour la reprise des cours encadrés ou en libre dès le 28 novembre, pour les mineurs et les adultes, sur courts extérieurs uniquement.

Compte tenu des caractéristiques intrinsèques de notre discipline, la reprise de la pratique sur les courts couverts pourrait être envisagée prochainement, toujours sous condition que les séances soient organisées de façon à assurer une distanciation de deux mètres entre les participants et que la situation sanitaire s'améliore.

Dans l'espoir d'une reprise totale et sans restriction particulière l'année prochaine, je vous souhaite une excellente fin d'année et une très bonne saison 2020-2021.

Prenez bien soin de vous.

Le Président,
Patrick Dereymez

